

Paroisse de l'Exaltation de la Sainte Croix

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE SUITE A LA DEMANDE DE ONZE MEMBRES

Dimanche 19 juillet 2020 à 13h30

Cénacle, Promenade Charles Martin, 1208 Genève

ORDRE DU JOUR

1. Révision des comptes 2016 par un auditeur externe indépendant ;
2. Institution d'un contrôle spécial par un auditeur expert indépendant aux fins de déterminer le montant exact des honoraires d'architectes perçus pour la restauration de l'Eglise ;
3. Vote sur l'exclusion immédiate du Conseil de paroisse pour justes motifs de François Moser, Constantin Mankovsky, Vassily Meleshko et Stéphane Meleshko ;
4. Election du Marguillier (ou starosta) ad intérim;
5. Mise en place des modifications statutaires ;
6. Décision sur les rapports avec la Société de l'Eglise russe de Genève.

Cet ordre du jour résulte d'une demande de convocation d'une assemblée générale extraordinaire formée par certains paroissiens en novembre 2017, demande qui a donné lieu à un arrêt du Tribunal fédéral rendu le 29 avril 2020. Dans l'intervalle, MM. François Moser et Constantin Mankovsky ne se sont pas représentés aux élections et Vassily Meleshko a démissionné de son poste de marguillier et du conseil. Le point 3 de l'ordre du jour est donc sans objet en ce qui les concerne.